

LA LOI CANADIENNE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE  
L.R.C., 1985, chap. H-6 (version modifiée)

TRIBUNAL CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE

ENTRE :

MICHELINE MONTREUIL

la plaignante

- et -

COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE

la Commission

- et -

FORCES CANADIENNES

l'intimée

AVIS DU LIEU DE L'AUDIENCE

NOUS VOUS RÉFÉRONS à l'avis de remise de cause du 25<sup>e</sup> jour d'avril 2006.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE que l'audience destinée à instruire la plainte déposée par Micheline Montreuil en date du 23 octobre 2002, tel que modifié le 17 décembre 2002, conformément à l'article 7 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, contre les Forces canadiennes, aura lieu aux dates suivantes :

À compter de 9 h 30, heure locale,

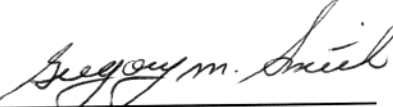
- Les 23 au 27 octobre 2006
- Les 30 octobre au 3 novembre 2006
- Les 4 au 8 décembre 2006
- Les 11 au 15 décembre 2006

Holiday Inn Select  
Salle St-Charles  
395, de la Couronne  
Québec (Québec)

PRIÈRE D'ADRESSER TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS et toute correspondance au :

Greffé du tribunal  
Tribunal canadien des droits de la personne  
160, rue Elgin, 11<sup>ième</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 1J4  
Téléphone : (613) 995-1707

FAIT à Ottawa, le 7<sup>e</sup> jour de septembre 2006.

  
\_\_\_\_\_  
Gregory M. Smith, Registraire

TO/À:

Micheline Montreuil  
1050, rue François-Blondeau  
Québec QC G1H 2H2

Ikram Warsame  
Conseillère juridique  
Commission canadienne des droits de la personne  
Place du Canada  
344, rue Slater, 8<sup>ième</sup> étage  
Ottawa ON K1A 1E1

Guy Lamb  
Avocat  
Ministère de la Justice Canada  
Bureau régionale du Québec  
200, boul. René-Lévesque ouest  
Tour est, 9<sup>ième</sup> étage  
Montréal QC H2Z 1X4